



NOTATIONS 2021



NOTATIONS DES ADC STATUTAIRES

Paris, le 2 février 2020

EN QUELQUES MOTS...

Notations 2021 : pour l'UNSA-Ferroviaire, c'est une reconnaissance que la Direction ne doit pas rater !!!

L'UNSA-Ferroviaire a exigé, pour 2021, des notations à la hauteur de l'investissement sans faille de tous les ADC et a motivé ses demandes

sur des éléments concrets, en rappelant que les besoins de notre Entreprise mettant en responsabilité les ADC sont croissants et de plus en plus pesants. Tout cela influe négativement sur les conditions de travail des ADC.

Contrairement à ce que l'on peut lire dans certains tracts, il est important de rappeler que l'UNSA-Ferroviaire a été la seule organisation syndicale à obtenir par sa signature la PR 20 pour les ADC (1).

Et c'est avec la même volonté que l'UNSA-Ferroviaire a revendiqué, entre autres, pour ces nouvelles notations :

- Une hausse des contingents en niveaux TA et TB afin de compenser l'arrêt des recrutements au statut depuis le 1^{er} janvier 2020,
- La création d'une mesure spécifique permettant le passage automatique à la PR supérieure dès lors que le délai excède 4 ans,
- L'attribution d'une nouvelle mesure spécifique pour accéder à la PR 20,
- L'ouverture de la grille des salaires jusqu'à la PR 15 pour les TA.

Et la liste n'est pas exhaustive...

(1) Extrait du procès-verbal de désaccord de la négociation salariale 2019 : « Un accord intégrant les trois mesures reprises ci-dessus a été ouvert à signature à compter du 3 juillet 2019 et jusqu'au 31 juillet 2019. À l'issue de ce délai, **seule l'UNSA-Ferroviaire a apposé sa signature sur ce document.** »

Pour le Pôle Traction de l'**UNSA-Ferroviaire**, le constat est amer car, lors de la table ronde d'attribution des contingents, l'Entreprise a fait le choix de ne pas répondre aux besoins des agents en donnant le minimum. Voici ce qui en ressort :

Propositions de l'entreprise	Contingents 2021	
	TA 1 pour TA 2	TB 2 pour TB 3
1er Tour	71	286
2eme Tour	81	303
Résultats	81	303

Les Agents de Conduite ont accepté, par professionnalisme, des conditions de travail dégradées (PTA) ainsi que des conditions sanitaires compliquées lors de leurs R.H.R, coupures, ...

Le Pôle Traction de l'UNSA-Ferroviaire précise que si les ADC sont un atout pour les activités, alors, elles ne doivent pas les laisser sur le carreau !

CONTACTS

Olivier DEPOULAIN

depoulain.o@unsa-ferroviaire.org

Olivier BROSSE

brosse.o@unsa-ferroviaire.org

